

ME 21 - BIOLOGIE SANTE PR 109 - M2 Reproduction et développement (RD)					
Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.					
Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
S3 - Semestre 3					
Tronc commun					
Projet tutoré - UPSud	S3	9	0	Soutenance orale	9
Anglais - UPSud	S3	3	0	Présentation orale	3
5 UEs à choix et UE1 (bases de la reproduction) obligatoire					
Base de la reproduction et du développement - UPSud	S3	3	30	Examen oral	3
De la cellule germinale souche à la fécondation - UPSud	S3	3	30	Examen écrit	3
Endocrinologie de la reproduction - UPSud	S3	3	30	Examen écrit	3
Médecine de la reproduction - UPSud	S3	3	30	Examen écrit	3
Génétique de la reproduction et de la différenciation sexuelle - UPSud	S3	3	30	Examen écrit	3
Toxicologie de la reproduction	S3	3	30	Examen écrit	3
De la fécondation à l'implantation - UPSud	S3	3	30	Examen écrit	3
De l'implantation à la naissance - UPSud	S3	3	30	Examen écrit	3
Différenciation fœtale et périnatale - UPSud	S3	3	30	Examen écrit	3
Biologie du développement - UPSud	S3	3	30	Examen écrit	3
UE1 libre à 3 ECTS	S3	3	30	Volume et MCC suivant UE choisie	3
UE2 libre à 3 ECTS	S3	3	30	Volume et MCC suivant UE choisie	3
TOTAUX ECTS S3	S3	30	180		
S4 - Semestre 4					
Stage en laboratoire - UPSud	S4	30	0	Mémoire écrit - Soutenance orale	30
TOTAUX ECTS S4	S4	30	0		